



Compte rendu du CHSCT 63 du 29 juin 2021

Il s'est déroulé en visioconférence de 9h30 à 12h35.

Étaient représentés :

- pour les organisations syndicales (OS) : Solidaires, FO et la CGT,
- pour les directions : les responsables locaux des Douanes, de la DDFIP et de l'ENFIP et leur assistant de prévention, la responsable locale de l'INSEE et l'assistant de prévention de la DNID,
- l'infirmière et la médecin du travail, l'assistante de service social et la secrétaire animatrice du CHSCT.

Les OS ont chacune lu leur déclaration liminaire. Vous trouverez dans un document joint à part la déclaration de la CGT.

Sur les propos liminaires, le Président indique que la création des comités sociaux d'administration (CSA) a été décidée au niveau législatif et que cet organisme examinera les problématiques qui relèvent aujourd'hui de la compétence des CHSCT.

Concernant le télétravail, le Président ne partage pas la vision des OS, des efforts substantiels ayant été réalisés dans son administration.

Il espère, comme les représentants du personnel, un retour des agents en présentiel.

► Mesures sanitaires CoViD dans chaque direction :

- ✓ A l'ENFiP, la situation est calme. La rentrée de septembre se prépare. 900 inspecteurs élèves sont attendus. Une interrogation se pose sur une éventuelle jauge.
- ✓ A la douane, le directeur indique que la reprise en présentiel se fait progressivement. Les agents sont équipés pour télétravailler. Il n'y a pas eu de nouveaux malades du covid. La situation des agents en situation de fragilité est examinée pour leur reprise en présentiel.
- ✓ A l'INSEE, la recommandation de la direction est que les agents travaillent 2 jours par semaine en présentiel.
- ✓ A la DDFiP, la direction a adressé des messages relatifs à la délivrance d'autorisations d'absence en rapport avec la vaccination, pour l'opération de dépistage et pour l'accompagnement du retour des agents en présentiel. Les visites des sites de Vic le Comte et des Martres de Veyre ont permis de constater le respect des mesures sanitaires.

► Approbation du procès-verbal de la réunion du CHSCT du 11 mars 2021 :

PV approuvé à l'unanimité

► Présentation pour avis du Programme Annuel de Prévention 2021 de la DNID (commissariat aux ventes de Riom) :

Une réunion a été organisée avec les 5 agents du service. Le risque sanitaire est maîtrisé. Des masques jetables et lavables ont été distribués aux agents, du gel hydroalcoolique a été mis à disposition. Le télétravail a été mis en place avec de la souplesse de manière à ce qu'une seule personne soit présente par bureau. Les agents disposaient déjà de PC portables. Ils ont été dotés d'écrans 22 pouces et de téléphones portables.

Vote de la CGT : avis favorable

Vote de FO et Solidaires : avis favorable

► Présentation pour avis du PAP 2021 de la direction régionale des douanes :

Un groupe de travail (GT) a été organisé avec les OS, le médecin du travail, l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST) et l'assistante de service social. Le nombre de risques a diminué du fait de regroupement de service sur le site de Rabanesse. Le risque sanitaire et le risque radon ont été intégrés dans le DUERP ainsi qu'un risque lié à l'absence de chefs de pôles. Un risque lié à la posture en télétravail a été ajouté. À la brigade des risques spécifiques ont été identifiés : besoin de grilles de séparation dans les véhicules, présence de chiens lors des contrôles, travail en équipe fixe.

La CGT indique que la charge de travail est sous-évaluée au bureau de Clermont. La mesure de prévention consiste à mettre à disposition des agents du service de la surveillance. Si cela permet à des agents vulnérables de poursuivre une activité dans des conditions compatibles avec leur état de santé, c'est bien, mais ce n'est là qu'une mesure temporaire. Il faudrait renforcer les effectifs de ce bureau de manière pérenne pour évaluer à la baisse ce risque psychosocial.

A la brigade, le travail en surveillance répond à des exigences bien particulières. Il n'est pas normal que les agents ne puissent pas disposer du matériel adéquat pour assurer leurs missions dans des conditions de sécurité optimales.

A la direction régionale, l'annonce du maintien de la direction régionale avec élargissement aux services du département de la Loire est une bonne nouvelle qui met fin à des années d'incertitude et d'informations angoissantes. Mais en attendant la mise en place de cette reconfiguration, les agents doivent toujours travailler en mode dégradé, sans chef de pôle et sans chef de service.

A Moulins, les 2 risques côtés A vont disparaître puisque les 2 derniers agents de ce bureau ont quitté leur poste, l'un pour une mutation en douane dans une autre région, l'autre après avoir présenté sa démission. Nous ne pouvons que regretter cette issue.

Vote CGT : avis défavorable

Le directeur régional indique que ces différentes problématiques sont prises en compte. Un agent de Paris-spécial viendra en renfort en septembre sur le poste de chef du secrétariat général.

Vote de FO : avis défavorable

vote de Solidaires : abstention

► Présentation pour avis du PAP 2021 de l'ENFiP (établissement de Clermont-Fd) :

Le DUERP et le PAP étaient finalisés en mars 2020. 7 actions ont été réalisées, Ensuite la direction de l'ENFiP a élaboré un questionnaire et a centralisé les réponses. Le GT s'est réuni en février 2021.

La CGT indique que la pandémie a aggravé les souffrances liées à l'organisation du travail au sein de l'établissement et fait le constat que les situations qui mettent en difficulté les agents perdurent et restent sans réelles solutions. Le sentiment d'isolement est toujours présent, et ses conséquences sur la santé des agents sont particulièrement préoccupantes. Les mesures de prévention proposées pour les risques psycho-sociaux - comme le soutien hiérarchique par exemple - ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Vote CGT : un avis défavorable

Le directeur espère que le prochain exercice DUERP/PAP se fera dans des conditions normales.

Vote de FO et Solidaires : avis défavorable

► Présentation pour avis du PAP 2021 de la DDFiP :

436 risques ont été recensés, 22 actions sont proposées. Le risque radon a été pris en compte. Une attention particulière a été faite sur le nouveau service de la publicité foncière et de l'enregistrement.

Vote CGT : défavorable

Vote FO : défavorable

Vote Solidaires : abstention

Le Président remercie ceux qui ont contribué à la construction de ce PAP et qui ont participé aux discussions dans les GT. Il précise que beaucoup de choses sont faites, parfois dans la discrétion, ce qui peut donner un sentiment que rien n'est fait. Il ajoute que le PAP est établi au bénéfice de tous les agents.

Le PAP de l'INSEE sera d'abord présenté aux OS de l'INSEE avant de l'être au CHSCT.

► **Point d'étape sur la situation des agents des douanes restructurés :**

Le directeur se concentre sur les évolutions récentes. Une agente a déposé une demande de renseignement relative aux modalités d'intégration, elle recevra une réponse écrite du service RH de la DI de Lyon. Un contact a été également pris avec l'adjoint du DDFiP 03, l'intégration avec affectation sur le poste actuellement occupé ne devrait pas poser de difficulté.

Pour la CGT, ce sujet doit faire l'objet d'un examen régulier. C'est l'occasion de faire un point avec les collègues concernés. C'est ainsi qu'un collègue a pu déposer sa demande d'intégration alors qu'il avait reçu une information erronée.

► **Examen des fiches de signalement :**

La direction a adressé un courrier aux usagers ayant fait preuve d'une attitude déplacée. L'accès à la fiche de signalement depuis Ulysse sera prochainement disponible. Le Président va adresser un message aux chefs de service afin qu'ils fassent preuve d'une attention particulière vis-à-vis de l'agent victime d'une attitude déplacée de la part d'un contribuable.

► **Examen des accidents de service et de trajet :**

Un seul accident est à déplorer.

► **Suivi des registres santé et sécurité au travail :**

Pour l'ENFiP, une annotation concerne la chaleur dans les salles de cours. L'assistante de prévention explique que la climatisation connaît un dysfonctionnement et que les ventilateurs ne peuvent pas être utilisés pendant la pandémie. Les fontaines à eau vont être remises en service avec un message pour le rappel des mesures de précaution. Les stagiaires pourront utiliser ces fontaines, bien qu'elles ne soient pas situées dans les étages des salles de cours. Cela posera un problème en termes de déplacement à la rentrée. Pour la DDFiP, une annotation concerne le maintien des portes coupe-feu en position fermée. Un nettoyage quotidien est réalisé.

FO communique 2 annotations récentes. Concernant un miroir dépoli installé sur un parking, le sujet est en cours de traitement. Pour la problématique de la caisse et de la sécurité de l'agent, le Président répond que la DG doit se prononcer avant la fin de l'année sur le maintien d'une caisse. Le cas échéant, les mesures adoptées seront prises.

En réponse à la CGT sur une précédente annotation relative à des dalles dégradées sur le site de La Parlette, la DDFIP indique que l'ISST a conclu à une absence de risque.

► **Situation des crédits et examen pour avis des propositions d'actions complémentaires en 2021 :**

- ✓ La secrétaire animatrice programme les actions de formation qui n'ont pas pu avoir lieu en 2020 (sécurité électrique, communication positive, santé du dos). Concernant la prévention du risque canin, un devis sera demandé prochainement au lycée agricole des Combrailles. En plus des actions proposées par les AP, le comité a voté les actions communes suivantes : achat de 700 brumisateurs rechargeables et de 6 capteurs de CO2.
- ✓ Après discussion, et à titre exceptionnel, le comité va financer l'achat de casques filaires pour les chargés d'enseignement de l'ENFiP (45) et pour les agents des douanes (40).

Pour la CGT, ces achats devraient être financés par des crédits directionnels ; néanmoins, dans l'intérêt des agents, et dans la mesure où les crédits disponibles le permettent, la CGT a voté pour le financement de ce matériel par le CHSCT.

La CGT insiste sur la différence entre le télétravail « classique », basé sur le volontariat, et le télétravail de crise imposé à l'agent. Même si une reprise en présentiel est prévue à partir du mois de septembre, il n'est pas possible d'exclure la remise en place d'un télétravail de crise. Si des agents souhaitent être équipés de matériel spécifique, comme des supports pour PC portables, il faut faire remonter ces besoins auprès des AP ou des représentants du personnel.

- ✓ L'ENFiP souhaitait le financement de 16 écrans pour équiper en double écran une salle de formation continue dont la disposition en longueur ne permet pas une lisibilité optimale du diaporama projeté. La CGT n'aurait pas été opposée au financement de cette action sur des crédits CHSCT. FO et Solidaires ayant voté contre, ces équipements ne seront pas financés par le CHSCT 63.
- ✓ FO suggère la climatisation d'une pièce à la trésorerie du CHU. Ce sujet sera étudié avec la division Budget, Immobilier et Logistique (BIL).
- ✓ L'INSEE demandait le financement d'un nettoyage approfondi des stores. La CGT et Solidaires votent pour cette action, FO s'abstient.

La CGT observe que pour l'année 2020, 2,68 % des crédits des CHSCT de proximité et spéciaux ont concerné le poste « nettoyage », ce qui explique le sens de son vote.

► Point d'information sur les travaux d'installation de la Paierie départementale :

La direction annonce le début des travaux en juillet. Les travaux de désamiantage vont durer 15 jours. Les agents du bâtiment seront informés. La réception du chantier est prévue en novembre 2021. Après avoir échangé avec les agents, il a été décidé que le déménagement se ferait en mars 2022. Les agents ont également demandé une modification des murs, requête qui a été acceptée.

► Questions diverses :

Les questions diverses suivantes ont été abordées :

- **Q (CGT) :** lors de la dernière réunion, le projet de déménagement de la brigade des douanes a été présenté. Les vestiaires seront-ils dotés de fenêtre permettant leur aération ? Les lieux seront-ils climatisés ?
R. du directeur des douanes : le budget prévisionnel concernant ce projet a été dépassé. L'emménagement de la douane se fera donc dans une 2ème phase. Pour le moment, un financement complémentaire est recherché, et la faisabilité du projet pourrait être remise en question. Concernant les vestiaires, le directeur ne peut pas apporter la réponse immédiatement. Pour la climatisation, s'agissant d'un projet conforme aux normes en termes d'isolation, il n'est pas prévu de climatiser les locaux.

Le médecin du travail fait part des deux observations :

- des contre-indications au présentiel des agents vont être délivrées pour l'ENFiP,
- un devis sera présenté lors d'une prochaine réunion pour une formation aidant au changement destinée aux agents dont le service est restructuré.

Avant de clore la réunion, le Président annonce les prochaines dates à retenir (GT le 14/09 et réunion le 23/09) et rappelle l'importance de respecter les gestes barrières malgré la vaccination.

Pour la CGT Douanes

Sandrine MARIE-CHEVALIER

Pour la CGT INSEE

Thierry GAIDIER

Pour la CGT Finances publiques

Frédérique FOURNIOUX

René GRESSIER